Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

31, boulevard Emile-Roux 16000 ANGOULEME

SIRET: 200 070 639 00014



DELIBERATION du Comité Syndical de CHARENTE NUMERIQUE

Comité Syndical du mercredi 14 décembre 2016

N° de délibération : 2016-2-CS	
CADRE:	Fonctionnement du syndicat
OBJET:	Election des Vice-présidents

L'an deux mille seize, le 14 décembre à 18H00, le comité syndical de « Charente Numérique » s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Présents	Présent	Repré- senté	Absent Non représenté	Absent représenté par :
Collège Département				
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE			Х	
M. François BONNEAU	Х		1500	
M. Jacques CHABOT	Х			
M. Didier JOBIT	Х			
M. Jérôme SOURISSEAU		х		Procuration donnée à M. Jacques CHABOT
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT	Х			
M. Mathieu HAZOUARD	Х			
M. Jonathan MUNOZ		x		Représenté par Mme Joëlle AVERLAN

Sept (7) délégués sur huit (8) étant présents ou représentés le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité Syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts et notamment l'article 11;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret, à la majorité absolue, aux deux premiers tours, et à la majorité simple, au troisième ;

Considérant qu'un des deux Vice-présidents doit être issu du collège « Département » ;

Syndicat Mixte Ouvert CHARENTE NUMERIQUE

Considérant qu'un des deux Vice-présidents doit être issu du collège « Région » ;

Le Président procède au recensement des candidatures :

- M. François BONNEAU se présente au titre du collège « Département »
- M. Mathieu HAZOUARD propose la candidature de M. Jonathan MUNOZ. au titre du collège « Région ».

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins	7
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)	0
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	7
Majorité absolue	4

Election du Vice-Président issu du collège Département

Ont obtenu:

M. François BONNEAU	7
(pas d'autres candidats	

M. François BONNEAU, ayant obtenu l'unanimité au premier tour, a été proclamé Vice-Président du Comité Syndical.

Election du Vice-Président issu du collège Région

Ont obtenu:

0		
M. Jonathan MUNOZ	7	
(pas d'autres candidats)		1

M. Jonathan MUNOZ, ayant obtenu l'unanimité au premier tour, a été proclamé Vice-Président du Comité Syndical.

PREFECTURE DE LA CHARENTE
Direction des Relations avec les Collectivités Locales

22 DEC. 2016

Courrier: Arrivée

Le Président du Comité syndical

M. Jacques CHABOT